



OUTIL GRATUIT

DS1140 – guide et liste de contrôle gratuits pour les entreprises d'exécution

Avez-vous reçu les bonnes informations et la bonne documentation de l'ingénieur concepteur de l'ouvrage (bygværksprojekterende) ?

La liste de contrôle vous aide à vérifier si vous avez reçu une base d'exécution et de contrôle suffisante avant le démarrage des travaux et du contrôle DS1140. Utilisez-la directement sur cette page, imprimez-la pour le chantier ou téléchargez-la en PDF.

Avant de commencer : pourquoi la base doit être univoque

La liste de contrôle aide les entreprises d'exécution, sous-traitants, chefs de projet, conducteurs de travaux et responsables qualité à examiner les documents qui doivent servir de base à l'exécution et au contrôle des structures porteuses. C'est un outil pratique – et non un substitut à la **documentation structurelle** concrète du projet, au BR18, à la DS 1140 ou aux exigences propres au projet fixées par l'ingénieur concepteur de l'ouvrage.

Référence technique

Le § 502 du BR18 exige que le B2 décrive les exigences de contrôle pour la conception et l'exécution, notamment le type, le niveau, l'étendue, les exigences de documentation et l'organisation du contrôle. La DS/INF 1140:2022 précise entre autres que la base d'exécution issue de la conception doit être examinée afin d'être

cohérente, complète et compréhensible, et que l'entreprise d'exécution est elle-même responsable de la planification, de la réalisation, de la documentation et du suivi du contrôle général.

La liste de contrôle DS1140 : 12 domaines de contrôle

1 Vos travaux et votre partie d'ouvrage sont-ils clairement identifiés ?

- ☐ Je sais à quelle partie d'ouvrage (konstruktionsafsnit) mes travaux se rattachent.
- ☐ Je sais quels éléments de structure et quels travaux mon lot comprend.
- ☐ Les interfaces avec les autres lots et parties d'ouvrage sont identifiées.
- ☐ L'éventuelle conception par le fournisseur est identifiée, y compris qui conçoit et qui documente.

 **Se trouve généralement dans:** B1 Rapport structurel du projet (Statisk projektredøgørelse), la liste des documents, la base d'exécution et les documents de structure pertinents.

 **En cas de doute:** Demandez au responsable de la conception/à l'ingénieur concepteur de l'ouvrage concerné d'identifier par écrit les parties d'ouvrage, les travaux et les interfaces.

2 Disposez-vous des plans et maquettes en vigueur ?

- ☐ Je dispose des plans/maquettes de structure en vigueur.
- ☐ L'indice de révision et la date sont identifiables.
- ☐ La révision valable pour exécution est clairement indiquée.
- ☐ Les coupes et détails pertinents sont disponibles.
- ☐ Les positions et dimensions sont indiquées.
- ☐ Les assemblages, liaisons, ancrages et fixations sont représentés ou décrits lorsque c'est pertinent.
- ☐ Les éventuelles exigences de montage et de stabilité provisoire sont clarifiées.

 **Se trouve généralement dans:** A3 Plans et maquettes de structure ainsi que la liste des documents/plans.

 **POINT D'ARRÊT:** Si la solution structurelle ne peut pas être exécutée de façon univoque à partir de la base reçue, la question doit être clarifiée. Évitez de remplacer une base de conception manquante par vos propres hypothèses.

3 Les matériaux, produits et exigences d'exécution sont-ils définis ?

- ☐ Les types de matériaux et les qualités/classes de résistance pertinentes sont indiqués.
- ☐ Les dimensions sont indiquées.
- ☐ Les exigences et performances des produits concernés sont identifiables.
- ☐ Les exigences relatives aux ferrures, boulons, vis, soudures, ancrages, armatures, etc. sont indiquées lorsque c'est pertinent.
- ☐ Les exigences de protection contre la corrosion, d'environnement et de durabilité sont indiquées lorsque c'est pertinent.
- ☐ Les notices pertinentes du fournisseur et de montage sont disponibles.



Exemples: Bois : classe de résistance, dimensions, ferrures et assemblages. Acier : profilé, nuance d'acier, boulons, soudures et traitement de surface. Béton : classe de béton, armatures, enrobage et pièces à sceller. Maçonnerie : brique/bloc, mortier, armatures, attaches et appuis.

4 Connaissez-vous les critères d'acceptation ?

Un contrôle n'est utile que s'il est clair par rapport à quoi l'ouvrage exécuté doit être contrôlé.

- | | |
|--|---|
| ☐ Dimensions et géométrie | ☐ Positions |
| ☐ Tolérances, lorsqu'elles sont pertinentes | ☐ Qualités des matériaux |
| ☐ Assemblages et liaisons | ☐ Fixations et leur nombre |
| ☐ Armatures et enrobage, le cas échéant | ☐ Soudures, le cas échéant |
| ☐ Ancrages et appuis | ☐ Autres exigences propres au projet |



Question de contrôle: Une autre personne peut-elle déterminer, à partir des pièces du projet, si l'ouvrage exécuté est accepté ou présente un écart ? Si ce n'est pas le cas, la base d'acceptation doit être clarifiée.

5 Avez-vous reçu les exigences de contrôle pertinentes ?

- | | |
|---|--|
| ☐ Ce qui doit être contrôlé est identifié. | ☐ Le type et le niveau de contrôle sont connus lorsque c'est pertinent. |
| ☐ L'étendue du contrôle est connue. | ☐ Les exigences de documentation sont connues. |
| ☐ Les exigences relatives au contrôle général sont connues. | ☐ Les exigences relatives au contrôle indépendant sont connues. |
| ☐ Les exigences relatives au contrôle spécial sont clarifiées. | ☐ L'éventuel contrôle par un tiers est identifié. |
| ☐ Les exigences d'enregistrement par photo, mesure ou autre sont clarifiées. | ☐ Le contrôle à réaliser avant fermeture/recouvrement est identifié. |

 **Se trouve généralement dans:** B2 Plan de contrôle structurel (Statisk kontrolplan) – en particulier le B2.2 pour l'exécution – rapproché de la base d'exécution.

6 Les exigences de contrôle spécial sont-elles clarifiées ?

- ☐ Oui – les exigences et la forme de documentation sont connues.
- ☐ Non – le projet n'impose pas de contrôle spécial pour mes travaux.
- ☐ Non clarifié – à clarifier avant de finaliser le plan de contrôle/l'exécution.

 **À noter:** Le contrôle spécial n'est pas la même chose que le contrôle général selon la DS 1140. Si le concepteur a prescrit un contrôle spécial pour un ouvrage, celui-ci doit être traité comme une exigence propre au projet dans la base de contrôle.

7 Les sections de contrôle sont-elles découpées de façon pratique et univoque ?

- ☐ Toutes les structures et tous les travaux pertinents sont couverts par une section de contrôle.
- ☐ Les sections de contrôle sont identifiables sur le chantier.
- ☐ Il est possible de documenter où le contrôle a été réalisé.
- ☐ Le découpage correspond à l'ordre d'exécution des travaux.
- ☐ Les éventuelles exigences propres au projet fixées par l'ingénieur concepteur de l'ouvrage pour le découpage sont intégrées.

 **Exemple:** Au lieu d'un point très général comme « contrôle de la toiture », le projet concret peut justifier de travailler avec des sections de contrôle distinctes, par exemple pour les fermes, les sablières, les chevêtres, le contreventement ainsi que les ferrures/assemblages.

8 Les interfaces et responsabilités sont-elles clarifiées ?

- ☐ Je sais qui est responsable de la conception des parties concernées.
- ☐ Je sais à qui adresser les questions techniques et les écarts.
- ☐ La responsabilité de la conception par le fournisseur et de la documentation structurelle associée est attribuée.
- ☐ Les interfaces entre lots/corps de métier sont identifiées.
- ☐ Les interfaces entre parties d'ouvrage sont identifiées.
- ☐ Il est clair qui contrôle et documente quels travaux.

💡 **Situation à risque typique:** Une partie conçoit le système porteur principal, un fournisseur conçoit une structure partielle, un autre livre les ferrures et un troisième assure le montage. Les limites du contrôle et de la documentation doivent être clarifiées – et pas seulement à la réception.

9 Le processus de modification du projet est-il défini ?

- ☐ Une procédure de modification a été convenue.
- ☐ Il est clair à qui les modifications doivent être soumises.
- ☐ Les modifications sont documentées par écrit.
- ☐ Les plans/documents révisés sont identifiables.
- ☐ Les modifications pertinentes sont reportées dans la documentation de la structure telle qu'exécutée.

💡 **Principe pratique:** Enregistrer → clarifier → documenter → exécuter → contrôler.

10 La base de l'A5 – Structure telle qu'exécutée (Konstruktion som udført) est-elle maîtrisée ?

- ☐ Les modifications de structure pertinentes sont enregistrées au fur et à mesure.
- ☐ Les plans/maquettes révisés sont conservés.
- ☐ La documentation pertinente des fournisseurs est conservée.
- ☐ Les changements de produits et de matériaux sont enregistrés lorsqu'ils ont une incidence sur la structure.
- ☐ Les écarts et leur résolution sont documentés.
- ☐ Il est possible de documenter par la suite comment la structure a réellement été exécutée.



À noter: L'A5 doit être pris en compte dès l'exécution. Le BR18 décrit l'A5 comme la documentation de la structure telle qu'elle a été exécutée.

11 Le contrôle peut-il être documenté de façon univoque ?

- | | |
|--|---|
| ☐ Les points de contrôle sont définis. | ☐ La méthode de contrôle est définie. |
| ☐ L'étendue du contrôle est définie. | ☐ Les critères d'acceptation sont connus. |
| ☐ Le lieu/la zone de contrôle est identifiable. | ☐ Les exigences en matière de photos et de mesures sont clarifiées. |
| ☐ Le contrôleur est identifiable. | ☐ La date/l'heure et la révision pertinente peuvent être documentées. |
| ☐ Les écarts peuvent être enregistrés, traités et clôturés. | ☐ Les enregistrements de contrôle peuvent être rattachés aux travaux/à la section de contrôle concernés. |

12 Le dernier test en 10 points avant le démarrage

- | | |
|--|---|
| ☐ 1. Est-ce que je sais exactement ce que je dois construire ? | ☐ 2. Est-ce que je sais d'après quels documents et quels plans je dois construire ? |
| ☐ 3. Est-ce que je sais quelle révision est en vigueur ? | ☐ 4. Est-ce que je connais les critères d'acceptation ? |
| ☐ 5. Est-ce que je sais ce qui doit être contrôlé ? | ☐ 6. Est-ce que je sais dans quelle mesure il faut contrôler ? |
| ☐ 7. Est-ce que je sais comment le contrôle doit être réalisé ? | ☐ 8. Est-ce que je sais comment le contrôle doit être documenté ? |
| ☐ 9. Les exigences de contrôle indépendant, de contrôle spécial et d'éventuel contrôle par un tiers sont-elles clarifiées ? | ☐ 10. Est-ce que je sais quoi faire si les travaux ne peuvent pas être exécutés conformément au projet ? |

Si vous ne pouvez pas cocher tous les points pertinents : faites clarifier la question concernée avant de poursuivre l'activité en cause.

Contrôle rapide des documents

Document/information	Reçu	Examiné	Manquant / à clarifier
B1 / rapport de projet pertinent et liste des documents	☐	☐	☐
Base d'exécution pertinente	☐	☐	☐
Plans/maquettes de structure A3 en vigueur	☐	☐	☐
Détails et coupes pertinents	☐	☐	☐
Exigences relatives aux matériaux et produits	☐	☐	☐
Notices fournisseur/de montage, le cas échéant	☐	☐	☐

Document/information	Reçu	Examiné	Manquant / à clarifier
B2 / exigences de contrôle B2.2 pertinentes	☐	☐	☐
Étendue du contrôle	☐	☐	☐
Critères d'acceptation	☐	☐	☐
Exigences de contrôle spécial	☐	☐	☐
Exigences de contrôle indépendant	☐	☐	☐
Éventuel contrôle par un tiers	☐	☐	☐
Interfaces et répartition des responsabilités	☐	☐	☐
Procédure de modification du projet	☐	☐	☐
Base de l'A5 – Structure telle qu'exécutée	☐	☐	☐

Il vous manque des documents ? Utilisez ce texte

Objet: Base d'exécution et de contrôle manquante – [projet / partie d'ouvrage]

Nous préparons l'exécution et le contrôle de [travaux/partie d'ouvrage]. Afin de pouvoir planifier, exécuter et documenter les travaux et le contrôle associé, il nous manque les éléments suivants ou nous avons besoin de précisions sur :

- ☐ plans/maquettes de structure en vigueur et révision
- ☐ détails/coupes pertinents
- ☐ exigences relatives aux matériaux et produits
- ☐ critères d'acceptation
- ☐ exigences de contrôle et étendue du contrôle
- ☐ exigences de contrôle indépendant/spécial/éventuel contrôle par un tiers
- ☐ exigences de documentation pertinentes
- ☐ interfaces/répartition des responsabilités
- ☐ autre : _____

Nous vous prions de nous transmettre les documents ou de clarifier ces points, afin que la base d'exécution et de contrôle soit univoque avant l'exécution de l'activité concernée.

Faites-vous aider par KS Danmark

Vous doutez que votre base DS1140 soit complète ou que le processus de contrôle soit correctement organisé ? KS Danmark peut vous aider par un examen technique des pièces du projet, de la base de contrôle, des plans de contrôle et du flux de documentation.

Cette liste de contrôle est un outil pratique et doit toujours être utilisée avec la documentation et les exigences en vigueur du projet concerné.

Sources et note technique

- BR18 §§ 501-502 : A3 Plans et maquettes de structure, A4 Modifications des structures, A5 Structure telle qu'exécutée ainsi que B1, B2 et B3

- Guide du règlement danois de la construction, chapitre 28 – Documentation des structures porteuses (Bygningsreglementets vejledning til kapitel 28)
- DS 1140:2019 – Exécution des structures porteuses – Contrôle général (Udførelse af bærende konstruktioner – Almen kontrol)
- DS/INF 1140:2022 – Guide d'application de la DS 1140:2019 (Vejledning til DS 1140:2019)

RELU SUR LE PLAN TECHNIQUE PAR KVALITETSSIKRING DANMARK APS · DERNIÈRE
RELECTURE 15 OCTOBRE 2026



Dernière version et autres outils DS1140 :

www.ksdanmark.dk/fr/ds1140/guide-liste-contrôle-entreprises

Kvalitetssikring Danmark ApS · ksdanmark.dk